

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**Améliorer la qualité du français à l'université**

**MÉMOIRE SOUMIS À LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX  
SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC**

**«L'art de bien traiter une science se réduit à l'art d'en bien faire la langue»**

Étienne Bonnot de Condillac

*Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*

**MARS 2001**

## 1. Présentation de l'Université du Québec à Trois-Rivières

### L'UQTR en bref

L'UQTR est une université à vocation générale. De dimension humaine, elle se distingue par sa personnalité bien définie, sa taille moyenne, ses multiples partenariats avec le milieu, de même que par son ouverture sur le monde. Créée en 1969 et membre du réseau de l'Université du Québec, l'UQTR accueille environ 10 000 étudiants, dans près de 150 programmes offerts aux trois cycles d'études. L'UQTR, c'est aussi près de 1200 employés (professeurs, chargés de cours, cadres, employés de soutien et professionnels) engagés à fournir un service de qualité. En outre, l'UQTR compte, à ce jour, quelque 58 000 diplômés parmi lesquels plusieurs se démarquent pour leur contribution exceptionnelle au développement de la région et du Québec. Près de 50 % de ses étudiants proviennent de l'extérieur de la Mauricie et du Centre-du-Québec, soit les régions au cœur desquelles l'UQTR est enracinée.

Pour faciliter l'accès à la formation continue aux personnes sur le marché de l'emploi, l'UQTR est présente dans plusieurs localités, grâce à ses centres universitaires régionaux : Victoriaville, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Québec, Sorel-Tracy, Joliette et le Centre universitaire des Appalaches (Saint-Georges de Beauce, Sainte-Marie, Thetford Mines).

### Sa vision

L'UQTR est une université innovante, à l'affût des besoins de son environnement et qui mise sur sa créativité pour donner pleine mesure à ses réalisations. Constamment à l'écoute du milieu qui l'a vue grandir, l'UQTR est un pôle important de découverte et d'avancement des connaissances. Sans renier son intention de maintenir sa vocation générale, l'Université fera en sorte, au cours des prochaines années, de renforcer et de faire ressortir davantage ses pôles d'excellence. Elle favorisera, entre autres, la consolidation et le développement des secteurs suivants : PME, études québécoises, santé, pâtes et papiers, formation des maîtres, environnement, hydrogène et sciences comptables.

---

### **Ses programmes : des formules novatrices, adaptées au marché du travail**

L'UQTR offre une programmation variée aux trois cycles d'études. Au 1<sup>er</sup> cycle, l'enseignement s'articule autour de six grands secteurs : santé, éducation, sciences de la gestion, sciences humaines et sociales, arts, sciences pures et appliquées. Plusieurs de ses programmes sont novateurs et uniques au Québec. Le doctorat de premier cycle en chiropratique, les baccalauréats en pratique sage-femme, en biophysique et en récréologie en sont quelques exemples. Aux cycles supérieurs, une quarantaine de programmes, maîtrises, doctorats, diplômes d'études supérieures spécialisées, viennent répondre aux besoins d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Encore une fois, l'UQTR se distingue par des programmes originaux comme la maîtrise et le doctorat en études québécoises, la maîtrise en pâtes et papiers, la maîtrise en gestion des PME et le doctorat en administration (DBA).

Résolument tournée vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'UQTR se qualifie à juste titre d'«université branchée ». À cet égard, elle encourage ses enseignants à utiliser judicieusement les technologies de l'information et des communications (TIC) dans un but d'amélioration de la pédagogie et elle veille à ce que ses étudiants acquièrent les compétences requises pour maîtriser les TIC et soient ainsi préparés aux nouvelles exigences du marché de l'emploi.

### **Une université ouverte sur le monde**

L'UQTR entretient de nombreuses collaborations scientifiques sur la scène internationale, en plus de participer activement à la réalisation de plusieurs projets internationaux. Elle accueille sur son campus près de 325 étudiants en provenance d'une cinquantaine de pays. Également, une centaine d'étudiants participent à des programmes de formation de deuxième cycle offerts par l'UQTR à l'étranger.

Au moyen de l'apprentissage des langues étrangères et du développement de la mobilité des personnes (stages et séjours d'études à l'étranger pour les étudiants, programmes d'échanges de professeurs avec des institutions étrangères partenaires), l'Université internationalise certains programmes de formation et de recherche.

## 2. Un soutien à la qualité du français et à son rayonnement

À travers ses missions de formation, de recherche et de services à la collectivité, à travers les partenariats qu'elle établit aussi bien au niveau régional qu'à l'échelle internationale, l'Université a un rôle social important vis-à-vis de la langue française, qui constitue en fait le moyen primordial d'expression et de communication permettant de s'approprier et de développer les connaissances, de les diffuser et d'éprouver leur validité. La maîtrise de la langue française offre l'outil générique premier qui sert à construire tous les autres outils requis par l'acquisition et la transmission des connaissances. Elle rend possible la mise en commun des intelligences afin de mener à bien les multiples entreprises nécessaires au développement individuel et collectif. L'Université se doit donc de soutenir et de promouvoir la qualité du français dans tous les aspects de la vie universitaire, chez ses étudiants, chez ses professeurs, dans le matériel didactique et les recherches scientifiques qu'elle produit. Elle se doit également de faire en sorte que toutes les connaissances et les outils didactiques qu'elle développe soient mis en valeur et rayonnent sur la francophonie et dans la communauté scientifique mondiale.

Il est important de préciser que le relèvement de la qualité du français a non seulement un impact culturel, mais aussi un impact économique significatif, notamment dans le contexte de l'économie du savoir et de la vive concurrence des États pour offrir des produits et services issus de cette économie. Il contribue directement à hausser la productivité de notre société. Dans une enquête auprès de quinze grandes entreprises publiée par le Centre de linguistique de l'entreprise<sup>1</sup>, les auteurs font valoir que les lacunes en matière de compétences langagières entraînent des pertes d'argent appréciables (coût des textes à refaire, des révisions multiples de textes, de l'embauche de rédacteurs spécialisés, de la formation linguistique pour les employés ayant par ailleurs une formation universitaire, coût des mauvaises communications entre les personnes dans l'entreprise, des documents auxquels on ne comprend rien, impact sur la qualité des produits, des services et des relations d'affaires, etc). L'étude révèle que les entreprises sont de plus en plus conscientes de ces coûts ainsi que de l'importance de la

---

<sup>1</sup> Centre de linguistique de l'entreprise, novembre 1993, *La maîtrise de la langue : un enjeu économique : des responsabilités partagées*, Groupe de réflexion sur la maîtrise de la langue et son impact sur la productivité en milieu de travail.

maîtrise de la langue sur la productivité et qu'elles pondèrent davantage les compétences linguistiques des candidats dans leurs politiques d'embauche.

C'est en fonction de cette responsabilité sociale particulière vis-à-vis la langue française que l'UQTR tient à faire connaître à la Commission :

- les dispositions qu'elle a prévues pour améliorer la qualité du français dans l'enseignement et dans la diffusion scientifique des connaissances;
- les problèmes principaux qu'elle a connus dans l'exercice de cette responsabilité;
- quelques recommandations touchant des mesures qui soutiendraient l'Université dans sa volonté d'assumer pleinement ses responsabilités en matière de qualité et de rayonnement du français.

### **3. L'impact de la Charte de la langue française**

La Charte de la langue française a eu un impact significatif sur la place qu'occupe désormais le français dans les sphères de la société, de l'économie et de la culture québécoises. Le visage français du Québec se profile plus nettement depuis les vingt-cinq dernières années. Les indicateurs linguistiques signalent que la situation du français a progressé sur plusieurs fronts, au travail, à l'école, dans le commerce et dans les institutions. Le message que la Charte voulait lancer aux immigrants est de mieux en mieux compris : ces derniers tendent à adopter davantage le français comme langue d'études et langue de travail pour participer pleinement à la vie économique et sociale du Québec.

Toutefois, dans l'environnement des technologies de l'information et des communications, l'anglais continue de dominer la scène. Les antennes et les câbles coaxiaux branchent nos foyers directement sur les multiples productions diffusées en langue anglaise. Nos jeunes vibrent davantage aux produits de la culture anglophone. Les disques, les vidéos, les jeux informatiques, l'Internet, la télévision les branchent plus que jamais sur la langue anglaise et sur la culture anglophone. En même temps, par l'Internet, ils découvrent également les autres communautés de la francophonie, les autres cultures qui s'affirment de plus en plus sur la toile cybernétique et qui expriment leur vitalité, et ce, en plein cœur de l'Amérique anglo-saxonne, comme le fait présentement la culture hispanophone.

---

Le Québec affirme de plus en plus sa place dans le concert des nations, et il l'affirme en français. Ses produits, ses services, ses œuvres sont diffusés et exportés sur toute la planète. Le caractère français du Québec est de plus en plus reconnu. Au fur et à mesure que le Québec se rassemble comme nation autour de sa langue officielle, il prend confiance dans ses capacités économiques et culturelles et s'ouvre au monde. Cependant, le contexte multidimensionnel d'une ouverture du marché continental nord-américain, de la mondialisation des échanges économiques et de l'extension de la toile de l'Internet à l'ensemble des entreprises et des foyers, vient nous rappeler que la situation de l'utilisation du français au Québec demeure fragile. **L'État québécois est justifié, plus que jamais, de veiller soigneusement à la protection et à la promotion de la langue française sur son territoire.** Comme le *Document de consultation* de la Commission le fait remarquer (p. 19), plusieurs États suivent l'exemple du Québec et n'hésitent pas à mettre en place des dispositions qui garantissent «la pérennité et la vitalité» de la langue nationale.

Il est important de rappeler que la protection de la langue, qui doit régler la vie publique et qui devient le moyen de rassembler les efforts de la collectivité afin de relever les défis posés par la concurrence économique mondiale, peut fort bien aller de pair avec une ouverture aux autres cultures et aux autres langues, dont la langue anglaise qui occupe une place importante dans les échanges économiques et scientifiques. Toutefois, les échanges d'une nation avec les autres nations ne sont pleinement enrichissants que si cette nation possède une identité propre et forte, principalement cimentée par l'usage d'une langue officielle. C'est autour de ce foyer linguistique qu'une nation assume son épanouissement, fait retentir et reconnaître sa voix parmi toutes les nations. Le véritable danger qui guette le Québec, c'est la confusion des langues. En nous inspirant d'un mythe biblique, nous serions tentés de dire que, depuis la dispersion des nations à la suite du projet de construction de la Tour de Babel — entreprise promise au succès grâce à l'usage d'une langue unique — afin que les hommes puissent «se faire un nom» auprès des dieux, chaque nation se rassemble autour de sa langue commune, entreprend de «se faire un nom» et de devenir prospère parmi les nations.

#### 4. La qualité du français

En même temps que la reconnaissance et l'utilisation du français progressaient et que son attrait augmentait auprès des diverses populations du Québec, tout un ensemble d'institutions québécoises ministères et organismes gouvernementaux, réseau éducatif et médias de communication contribuaient à améliorer la qualité du français, c'est-à-dire la connaissance et l'usage de la langue standard par l'ensemble de la population adulte et son respect par l'ensemble des institutions sociales, économiques et culturelles.

Compte tenu de sa mission principale de formation et de développement des connaissances, l'UQTR considère que l'amélioration de la qualité de la langue nationale fait partie de ses responsabilités premières. Cette responsabilité lui incombe d'autant plus que la majorité des étudiants qu'elle forme sont les professionnels qui enseignent dans les établissements du système scolaire, interviennent dans le système de santé, dans le commerce et dans les services de toutes sortes. Elle se doit également de prendre le leadership pour définir les usages standards de la langue française dans l'ensemble des disciplines qui font l'objet de ses enseignements et de ses recherches.

Dans l'exercice de cette responsabilité, l'Université du Québec à Trois-Rivières a adopté un certain nombre de mesures pour améliorer la qualité du français chez ses étudiants. Nous souhaitons faire connaître à la Commission ces mesures et les difficultés inhérentes à leur application, particulièrement en ce qui concerne l'atteinte d'un niveau supérieur de performance dans les compétences langagières par l'ensemble de ses diplômés.

Dès 1989, dans le sillage de la Politique cadre de l'Université du Québec relative à la maîtrise du français chez les étudiants de premier cycle, l'UQTR a adopté une première politique<sup>2</sup> touchant la qualité du français. Celle-ci se préoccupait principalement de déterminer les dispositions pour diagnostiquer le niveau des compétences linguistiques générales des nouveaux étudiants et pour prescrire les palliatifs susceptibles de faciliter une mise à niveau de ces compétences. Après la prise en charge de la

---

<sup>2</sup> UQTR, *Politique sur la connaissance suffisante du français*, 29 mai 1989.

---

responsabilité des tests de français par le ministère de l'Éducation, en 1992, l'Université a élargi son champ d'intervention touchant le français en adoptant, en juin 1994, sa *Politique relative à la qualité du français dans les programmes de premier cycle*<sup>3</sup>. Cette dernière prévoit la mise en place de trois ordres de dispositions :

1. les dispositions relatives aux compétences linguistiques générales exigées à l'admission ;
2. les dispositions relatives à la compétence langagière supérieure attendue au terme des programmes de premier cycle dans les domaines de l'éducation, des lettres et de la communication ;
3. les dispositions relatives à la compétence langagière attendue au terme d'un grade de premier cycle, donc pour les bacheliers de l'ensemble des programmes dans les domaines autres que ceux de l'éducation, des lettres et de la communication.

Les dispositions relatives aux **compétences linguistiques générales** sont implantées depuis plusieurs années et sont bien rodées. Elles prévoient que les étudiants admis dans les programmes de baccalauréat et dans les programmes de certificat en enseignement, en lettres et en communication sont tenus de démontrer qu'ils possèdent les compétences linguistiques requises pour entreprendre les études de premier cycle. L'échec au test élaboré par le ministère de l'Éducation entraîne l'admission conditionnelle pour ces personnes. Cette condition peut être levée par la réussite du test institutionnel ou par la réussite de certains cours d'appoint en français. Des modalités de mise en restriction, comprenant l'exclusion du programme sont prévues pour les personnes qui n'ont pas réussi à lever la condition après 16 mois suivant le début de leur première inscription.

En 1999, sur les 488 étudiants qui devaient passer le test institutionnel, le taux de réussite a été de 53 %, le taux d'échec de 17 %. Les autres étudiants ne se sont pas présentés au test (28 %) ou leur copie a été rejetée (2 %). Pour l'année 2000, sur les 414 étudiants qui devaient passer ce test, 46 % ont réussi, 32 % ont échoué, et on a attribué un «échec par absence» à 22 % d'entre eux.

---

<sup>3</sup> <http://www.uqtr.quebec.ca/sg/Reglementation/R366CA3122.pdf>

Bien qu'on note une amélioration de la qualité du français chez les candidats aux études universitaires, beaucoup reste à faire.

L'Université du Québec à Trois-Rivières a mis en place des mesures pour s'assurer que les étudiants dans les secteurs de l'enseignement, des lettres et de la communication manifestent une maîtrise dans les domaines de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale et des connaissances métalinguistiques. Ses comités de programme ont la responsabilité de définir les habiletés liées à la **compétence langagière supérieure** attendue des étudiants au terme des programmes dont ils ont la responsabilité et d'identifier les stratégies et les moyens susceptibles de contribuer à l'acquisition de cette compétence ainsi que les modalités d'évaluation qui permettront de l'attester. Les étudiants des baccalauréats d'enseignement et de communication ont accès à un ou à quelques cours qui ont pour objectif le développement des compétences langagières dans leurs contextes disciplinaires respectifs. Par ailleurs, dans chaque cours des programmes d'enseignement et de lettres, la pondération accordée pour l'évaluation de la forme linguistique (règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation) est de 25 %. L'évaluation du contenu (75 %) comprend l'évaluation de la structure du texte ainsi que les habiletés d'argumentation et de raisonnement spécifiques au type de textes (éducatifs, littéraires ou communicationnels).

Donc, l'Université a mis en place des dispositifs pour s'assurer que les étudiants démontrent qu'ils ont acquis les compétences linguistiques générales pour entreprendre des études de premier cycle et elle a également mis en place des mesures relatives à la compétence langagière supérieure attendue des étudiants dans les domaines de l'éducation, des lettres et de la communication. Mais, il faut bien reconnaître que ces mesures sont, somme toute, modestes.

Par ailleurs, malgré de bonnes intentions pour améliorer la **compétence langagière attendue au terme de la formation de premier cycle**, peu de mesures ont été effectivement concrétisées pour actualiser le troisième ordre de dispositions de notre *Politique relative à la qualité du français dans les programmes de premier cycle*. Dans les paragraphes qui suivent, nous décrivons les efforts accomplis pour définir la compétence langagière dans chaque programme de baccalauréat, pour déterminer les mesures appropriées au soutien de l'acquisition des compétences langagières et pour identifier les

---

moyens permettant d'actualiser un plan de formation des compétences langagières propres à chaque domaine d'études. Nous identifions également les difficultés rencontrées dans l'application de ces dispositions.

Le projet d'un développement des compétences langagières dans les programmes de premier cycle a été formulé en juin 1994 par M. Luc Ostiguy, professeur au Département de français, et Mme Claire-Andrée Fortin, agente de recherche au Décanat des études de premier cycle, dans un document de travail intitulé : *La qualité de la langue à l'Université du Québec à Trois-Rivières*. La compétence langagière attendue au terme des études de premier cycle y est définie comme «l'habileté à rédiger et à présenter oralement de façon correcte les textes *les plus en usage* dans les domaines d'études des étudiants»<sup>4</sup>. Cette compétence inclut implicitement la compétence linguistique, qui concerne les connaissances des règles d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation et leur mise en œuvre au moment de la rédaction, ainsi que l'application des standards de forme et de présentation spécifiques à la discipline concernée.

Alors que la vérification des compétences linguistiques générales des étudiants donne lieu à des mesures de rattrapage ou de mise à niveau destinées aux nouveaux admis à l'Université, le développement des compétences langagières met en jeu un plan de formation qui vise à ce que les diplômés universitaires répondent aux exigences croissantes en matière de communication écrite et orale.

Quels sont les moyens et les stratégies pédagogiques susceptibles de favoriser l'acquisition des compétences langagières et quelles sont les modalités d'évaluation de ces compétences ?

Selon les auteurs du document, deux principales stratégies favorisent l'acquisition des compétences langagières attendues au terme des études de premier cycle : d'une part, **l'utilisation et la pratique répétée des formes langagières** propres au domaine d'études de l'étudiant (types de texte, terminologie, etc.) et, d'autre part, la **rétroaction à l'étudiant** sur sa performance à travers ces pratiques.

---

<sup>4</sup> OSTIGUY, Luc et FORTIN, Claire-Andrée, juin 1994, *La qualité de la langue à l'Université du Québec à Trois-Rivières*, Document de travail.

---

Le développement des compétences langagières dans l'ensemble des disciplines requiert une démarche pour encadrer l'évaluation des apprentissages et la formation liées à ces compétences langagières. Cette démarche est assumée par les comités de programme à travers les étapes suivantes :

- 1° Les comités précisent les besoins de formation langagière spécifiques au programme, c'est-à-dire qu'ils identifient les types de documents professionnels que l'étudiant est appelé à rédiger ou à exposer couramment dans son domaine.
- 2° Ils déterminent les moyens qui seront utilisés pour atteindre les objectifs de formation langagière propres à la discipline, les dispositifs par lesquels les étudiants seraient mis en situation d'exercer ce type de compétences. Ces moyens peuvent conduire à réviser les objectifs du programme, à modifier des cours pour y intégrer des objectifs de formation langagière ou encore à élaborer des activités, des règlements pédagogiques, ou des stratégies pédagogiques appliquées systématiquement à l'intérieur d'un ensemble de cours.
- 3° Ils conviennent des modalités requises et des grilles d'appréciation pour évaluer les performances des étudiants en matière de compétences langagières.

La réalisation de cette démarche est guidée par un cadre d'appréciation des textes écrits et oraux des étudiants en fonction des standards de compétences langagières liés à la discipline ainsi que par un cadre de formation qui permet de préparer les étudiants à rédiger et à exposer oralement les résultats de leurs travaux scolaires selon les règles de l'art.

Le soutien au développement des compétences langagières nécessite un travail important de concertation de la part des professeurs. Ceux-ci doivent établir un plan d'intervention qui touche les objectifs de formation du programme et s'étend à plusieurs cours ainsi qu'aux modalités d'évaluation des apprentissages utilisées dans ces cours.

Un certain nombre de modalités peuvent être envisagées pour assurer le développement des compétences langagières. Sur le plan des connaissances, les programmes peuvent comprendre des cours portant sur la rédaction de textes et sur la communication orale, tel que le cours *PCO1008 Méthodes et*

---

*moyens de communication* dans les programmes de génie; ils peuvent intégrer un ou plusieurs cours comportant l'étude d'un guide de présentation des travaux ou d'un ouvrage de rédaction spécialisé. Par un diagnostic des compétences langagières des étudiants dès la première année, il est possible de prescrire à ceux qui éprouvent des difficultés à ce niveau un ou des cours à suivre afin d'améliorer leurs compétences. Les professeurs peuvent suggérer des plans de rédaction comportant un ensemble de critères à respecter, faisant connaître ainsi les standards de rédaction professionnelle liés à la discipline. Sur le plan des habiletés, il faut naturellement donner aux étudiants les occasions de rédiger des textes, en graduant leur degré de difficulté au fur et à mesure de la progression dans le curriculum. Il est recommandé de permettre aux étudiants de présenter de courts exposés devant leurs pairs. Également, les examens avec des questions demandant un développement sont encouragés. Des activités modulaires permettant la mise en œuvre des habiletés langagières, bien encadrées, comme la mise sur pied d'une petite revue, un forum sur le WEB, une série de mini-conférences modulaires présentées par les étudiants, une session d'affichage, peuvent faire partie du curriculum. Ces activités modulaires peuvent prendre également la forme de trois cours d'un crédit chacun répartis sur les trois années d'un baccalauréat pendant lesquelles les étudiants rédigent les formes de textes les plus courants dans leur domaine et exposent les résultats de leurs travaux réalisés dans d'autres cours afin de recevoir une rétroaction approfondie sur leurs habiletés langagières. Toutefois, pour être pleinement efficaces, ces activités devraient être réservées à de petits groupes d'étudiants, de manière à ce que chaque étudiant soit exposé à une somme plus importante de rétroactions provenant aussi bien de l'enseignant que de ses pairs.

Les autres modalités permettant le développement de compétences langagières concernent les modalités de rétroaction de personnes compétentes sur les textes écrits ou sur les présentations orales des étudiants. Les enseignants peuvent évaluer les aspects langagiers des travaux en les annotant de façon détaillée. Ils peuvent être invités à remettre leurs corrections avant la fin du trimestre, de façon à ce que leur rétroaction permette à l'étudiant de remédier aux lacunes observées. Le comité de programme peut mettre à la disposition des enseignants et des étudiants des grilles d'appréciation des textes et des

---

exposés qui expliquent les performances attendues en matière de compétences langagières. Il peut encourager les professeurs à réduire la simple transmission de contenus notionnels au profit de l'exercice des compétences langagières par les étudiants et d'une rétroaction sur les problèmes les plus courants observés dans les travaux écrits ou lors des exposés. Un certain pourcentage de la cote pour les travaux et les examens devrait s'appliquer à la maîtrise de la langue orale et écrite.

Toutefois, ces activités ne semblent pas toujours suffisantes pour rehausser efficacement les compétences langagières des étudiants. En effet, la simple présentation d'un plan n'enseigne pas à raisonner. Par ailleurs, une rétroaction écrite, compte tenu de la somme de travail qu'elle exige, ne couvre généralement que les problèmes les plus gros et explicite rarement les raisonnements qu'il aurait fallu tenir. Une partie des problèmes que rencontrent les étudiants pourrait donc être attribuable au fait qu'ils n'ont pas vraiment conscience des multiples raisonnements et procédés d'écriture utilisés par un scripteur compétent pour en arriver à choisir les informations pertinentes, les organiser dans le cadre d'un type de texte écrit, relativement à un contexte donné, en vue d'une communication efficace. Parallèlement aux travaux à rédiger, les étudiants devraient être amenés, ponctuellement, à réfléchir explicitement sur les stratégies de rédaction d'un texte raisonné. La démarche d'intervention proposée comporte les activités d'apprentissage suivantes:

1. l'observation de certains textes présentant des problèmes, en recourant à des écrits à la fois simples et signifiants, tels que des textes rédigés par d'autres étudiants du programme, notamment des textes mal rédigés (que le responsable du cours aura conservés des sessions antérieures), variant en degré de difficultés selon le cheminement atteint dans le programme ;
2. la recherche et l'analyse de ces problèmes à l'aide d'une grille d'appréciation, permettant d'identifier les types de problèmes que comportent ces textes sur les plans de la communication et de la langue;
3. l'exercice de bonification de ces textes avec rétroaction sur les éléments de réussite et les éléments qui demandent une amélioration.

---

Une telle démarche d'intervention pourrait s'inscrire avantageusement dans plusieurs cours d'un programme, de sorte que chaque enseignant amène les étudiants à réfléchir sur les problèmes que présentent leurs textes ou leurs exposés.

Toutefois, il faut bien se rendre à l'évidence que la mise en œuvre des compétences langagières évoquées ci-dessus dans l'ensemble des programmes, avec pour but d'améliorer la qualité du français utilisé dans les communications professionnelles des diplômés universitaires, requiert des efforts et des ressources considérables. Cela exige un encadrement serré et des ressources auxiliaires qui apportent une assistance dans l'évaluation des travaux écrits et des examens avec questions à développement et qui accompagnent les étudiants pour guider et surveiller leurs stratégies de rédaction ou de présentation d'exposés. Les exigences à l'effet d'augmenter le nombre d'étudiants par cours, afin de s'ajuster aux compressions budgétaires vécues par l'Université, ont comme conséquence que le temps accordé par les professeurs aux compétences langagières de l'étudiant se rétrécit. En outre, au fur et à mesure que le nombre d'étudiants par activité augmente, les enseignants tendent à recourir davantage aux examens objectifs et à délaisser les examens avec questions à développement, ils tendent à réduire le nombre de travaux et d'exercices que les étudiants ont à effectuer, ils limitent leurs annotations dans la marge des travaux scolaires et ils éliminent les exposés oraux.

Compte tenu des ressources financières dont ils disposent actuellement, les départements ne sont pas incités à mettre sur pied les activités et à embaucher les ressources d'appoint (auxiliaires d'enseignement) requises pour assurer le développement des compétences langagières.

Il nous semble qu'un financement ciblé pour soutenir le développement des compétences langagières et, de cette façon, contribuer à l'amélioration de la qualité du français chez l'ensemble des futurs professionnels, serait un investissement très précieux qui, en fin de compte, pourrait être profitable à la collectivité québécoise toute entière.

Au moment même où le ministère de l'Éducation apporte un financement ciblé pour «appuyer les universités québécoises dans leur objectif d'internationalisation de la formation en incitant les Québécoises et les Québécois étudiant au Québec au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat, à

---

compléter une partie de leur formation à l'extérieur du Québec, grâce à un soutien financier d'appoint approprié, en vue de développer leurs compétences et leurs habiletés à réussir dans un contexte international»<sup>5</sup>, il serait de bon aloi d'avoir un programme de financement ciblé similaire afin d'améliorer les compétences langagières de nos diplômés universitaires. À cet égard, nous recommandons :

**Recommandation 1** : que le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les ministères et les organismes gouvernementaux concernés, instaure un programme de financement ciblé, qui aurait pour objectif de mettre en place des moyens pour accroître les compétences et les habiletés langagières des étudiants universitaires, de façon à hausser le niveau de la qualité du français dans l'ensemble des institutions et des entreprises québécoises.

## 5. Responsabilité quant au rayonnement du français

L'UQTR assume une responsabilité particulière en ce qui concerne le rayonnement de disciplines ou de champs d'études qu'elle est la seule à offrir parmi les universités francophones québécoises et qui, dans certains cas, n'ont pas d'équivalents dans le système universitaire de la francophonie. Nous pensons particulièrement aux domaines suivants : chiropratique, pratique sage-femme, soins infirmiers périopératoires, biophysique, pâtes et papiers, gestion des PME, récréologie et études québécoises. Rappelons que l'UQTR a pu élaborer certains programmes d'études uniques au Québec avec la collaboration généreuse d'établissements anglophones de l'Ontario ou des États-Unis. La situation privilégiée du Québec en Amérique du Nord nous permet de développer des disciplines qui ont pris leur essor sur notre continent et de pouvoir les faire connaître dans le monde francophone, contribuant ainsi à faire rayonner le Québec sur la scène mondiale. Notre familiarité avec la culture professionnelle et technique du continent nord-américain nous donne des atouts en ce sens, car elle nous permet de jouer le rôle d'interprète auprès des francophones des autres continents et, ainsi, de leur ouvrir l'accès à des univers conceptuels et à des réalités disciplinaires qui leur sont étrangers.

---

<sup>5</sup> Ministère de l'Éducation, 2000, Programme de bourses du ministère de l'Éducation du Québec pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec.

---

Dans la phase d'implantation de ces programmes, nous devons composer avec du matériel pédagogique disponible presque exclusivement en anglais et, parfois, avec des ressources enseignantes qui ne maîtrisent pas la langue française. Cette situation est transitoire. Car, au fur et à mesure que les étudiants prennent connaissance des notes de cours rédigées en français par leurs professeurs et rédigent leurs travaux scolaires, ils s'approprient leur discipline professionnelle en français, ils acquièrent le vocabulaire français spécialisé et les compétences langagières propres à leur domaine d'études. L'Université contribue ainsi à **franciser la terminologie de disciplines professionnelles ou de champs d'études particuliers**.

Cependant, la portée des notes de cours est restreinte aux seules cohortes d'un programme. Pour parvenir à une francisation ayant une portée plus large et à un véritable rayonnement de ces disciplines originales, il faudrait compter sur d'autres outils de diffusion, comme le manuel, le cédérom ou encore le cours en ligne. De toute façon, ces outils exigent des auditoires plus larges qu'une classe pour que leur production soit rentable. La seule façon d'élargir ces auditoires consiste à nous adresser aux francophones d'autres pays.

La production de manuels de qualité, disponibles également dans un format électronique (cédérom ou site Web), destinés à un public plus large, entraîne des coûts importants. Elle requiert le concours de plusieurs spécialistes, dont des traducteurs pour produire le lexique anglais-français des termes usuels de la discipline. Cette production est difficile sans un soutien financier de l'État, notamment pour le travail préparatoire de traduction et de francisation du vocabulaire disponible souvent uniquement dans la langue anglaise. C'est pourquoi nous recommandons :

**Recommandation 2** : que le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de la Culture et des communications, soutienne financièrement la production et la diffusion de matériel de qualité en français, sous forme imprimée ou électronique, dans la perspective d'un rayonnement international des disciplines originales de son système universitaire québécois.

---

Par ailleurs, l'Université assume une mission de rayonnement du français dans le monde par l'accueil de plusieurs centaines d'étudiants provenant d'une cinquantaine de pays étrangers, notamment par l'offre de programmes d'immersion en français dans le cadre de l'École internationale de français.

Depuis 1974, cette École a formé plus de 10 000 étudiants, qui ont pu bénéficier d'une session intensive de français. Ces étudiants proviennent principalement du Canada anglais et des États-Unis, mais aussi d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, du Danemark, de la Suède, du Japon et de différents pays d'Amérique latine, particulièrement du Mexique. Elle offre des programmes courts qui visent généralement, au moyen d'un processus d'immersion, à favoriser l'apprentissage, par le vécu quotidien, du français langue seconde ou étrangère. Trois niveaux d'enseignement (débutant, intermédiaire, avancé) permettent à chaque étudiant, suivant les résultats qu'il obtient à un test de classement, de trouver le palier répondant à ses besoins de connaissance de la langue française.

Les programmes de français pour non-francophones constituent un moyen important pour l'Université de faire rayonner le français et la culture québécoise à l'étranger.

Toutefois, nous tenons à signaler que la survie de ces programmes est menacée par la possibilité d'un financement ministériel réduit, qui pourrait éventuellement s'appliquer à l'ensemble des programmes courts<sup>6</sup>. Devant cette perspective qui affecterait la capacité de l'Université d'assumer le rayonnement du français auprès des autres communautés linguistiques, nous recommandons :

**Recommandation 3** : que le ministère de l'Éducation maintienne le niveau de financement actuel pour les programmes courts destinés aux non-francophones qui souhaitent apprendre le français à titre de langue seconde ou étrangère.

---

<sup>6</sup> Gouvernement du Québec, 1998, *L'Université devant l'avenir. Perspectives pour une politique gouvernementale à l'égard des universités québécoises. Prendre le virage du succès*. Document de consultation.

---

## Conclusion

L'Université du Québec à Trois-Rivières entend renforcer son rôle social en matière d'amélioration de la qualité du français et de rayonnement de la langue française. À l'instar des autres universités québécoises, des actions ont été entreprises au début des années 90 par notre université pour relever le niveau de performance des nouveaux admis en matière de compétences linguistiques générales. Notre université a aussi cherché à améliorer les compétences langagières de ses étudiants afin qu'au terme de leur premier cycle celles-ci atteignent des standards de qualité élevés.

Or, dans le contexte des compressions qui ont affecté les universités, dans le contexte d'un nouvel engouement pour l'intégration des TIC en enseignement et pour l'ouverture à l'international, ces objectifs d'amélioration des compétences langagières pour tous les bacheliers ont dû être plus ou moins sacrifiés.

Toutefois, pour être en mesure de participer pleinement à l'économie du savoir, à la mondialisation du commerce, et d'entrer dans la société du savoir par la mise en commun des intelligences dans le cadre de l'interconnexion cybernétique planétaire, **il existe un préalable incontournable, la maîtrise de la langue maternelle et la maîtrise des pratiques langagières propres à une discipline**. C'est uniquement grâce à cette maîtrise de la langue française, dans toutes ses dimensions, que nous devenons véritablement «maîtres chez nous», que nous acquérons la conscience de notre majorité qui nous habilite à être pleinement citoyens du monde, à établir des liens égaux avec les membres de toutes les autres communautés et que nous accomplissons finalement notre Pentecôte à nous (l'antipode de Babel), c'est-à-dire que tous les peuples de la terre nous entendent dans notre langue et nous comprennent.

Il nous faut donc soutenir résolument toutes les mesures susceptibles d'améliorer la qualité du français et, sur cette base, faire retentir avec fierté une langue française de qualité sur toute la planète.

**Comité chargé de la préparation du Mémoire :**

- Madame Claire-Andrée Fortin, agente de recherche, Décanat des études de premier cycle
- Monsieur Luc Ostiguy, professeur au Département de français
- Monsieur Denis Tremblay, directeur du Module de lettres et de linguistique et directeur de l'École internationale de français
- Monsieur Rémi Tremblay, adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche